



Encaissement caution de location de véhicule

Par **ypug**, le **09/12/2008** à **14:17**

J'ai loué un véhicule une journée pour mon déménagement. J'ai eu un petit accroc sur ce véhicule. N'ayant pas de nouvelles du loueur plusieurs jours après la location, j'ai pris contact avec le loueur. Il n'avait toujours pas eu le temps de faire le devis des réparations mais a accepté de réduire la caution. 3 mois et demi après la location, mon chèque a été encaissé sans avis. N'y-a-t-il pas légalement un délai maximum pour encaisser un chèque de caution. Merci.